

Le Midi Rouge

N°4, Décembre 2004

Directeur de Publication :
Nicolas MARTY
Rédacteur en Chef :
Patrick VAZEILLES

Commission paritaire :
En cours d'attribution

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION :	p.2
RECHERCHE EN COURS :	
L'impact de la guerre d'Algérie sur la société civile française (par Hélène Chaubin).....	p.3
BIOGRAPHIES :	
Jacques Roux (par Hélène Chaubin).....	p.3
Jules Milhau (par Olivier Dedieu).....	p.7
ARCHIVES :	
Histoire sociale et monde du travail. Richesse des fonds privés aux archives départementales de l'Aude (Sylvie Caucanas)...	p. 12
FICHE DE LECTURE :	
<i>Un siècle de lutte dans les Pyrénées-Orientales</i> (André Balent).....	p.14
COMPTE-RENDU:	
<i>Réfugiés espagnols dans l'Aude 1939-1940</i> (André Balent).....	p.16
TRAVAUX UNIVERSITAIRES :	
Mémoires de Master de l'Université de Perpignan (Nicolas Marty).....	p.18
PRESENTATION DU MAITRON	

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Cet ouvrage, appelé communément « le Maitron », recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier jusqu'en 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>). Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement du mouvement ouvrier. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant leurs biographies. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Olivier DEDIEU

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon
CEPEL, Faculté de Droit
39, rue de l'Université, 34 060 Montpellier Cedex
dedieu@univ-montpl.fr
0664885735

Pour tout règlement, contactez directement le trésorier :
André Balent
29, rue du Vélodrome, 66 000 Perpignan

RECHERCHE EN COURS

Nouvelles de l'IHTP : Enquête en cours sur « l'impact de la guerre d'Algérie sur la société civile française »

Cette recherche collective proposée au réseau des correspondants départementaux donne la priorité aux civils par rapport aux militaires et privilégie l'échelle locale. Il s'agit de repérer dans chaque département les éléments importants concernant la guerre d'Algérie et de localiser les sources. Faire un état des lieux dans les archives départementales et communales, situer les fonds d'archives privées et prendre contact avec des témoins. Des séminaires sont organisés à Paris.

Trois axes ont été choisis pour la première période de la recherche :

- Algériens et Français, perception de la guerre d'Algérie en France
- Les rapatriés
- Militants et engagements

Dans notre région, deux départements sont concernés : Didier Lavrut enquête sur « les rapatriés » dans le Gard, et Hélène Chaubin sur « Militants et engagements » dans l'Hérault.

Hélène CHAUBIN

BIOGRAPHIES

ROUX Jacques. Pseudo (Résistance) : Jardel.

Né le 6 janvier 1923 à Fargues sur Ourbise (Lot-et-Garonne). Docteur en médecine. Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Directeur général de la Santé en 1981. Résistant (NAP et AS) à partir de 1942. Membre du Parti communiste depuis novembre 1956. Secrétaire départemental du Mouvement de la paix dans l'Hérault en 1957 et membre du Bureau national en 1962. Elu au Comité fédéral en 1959, au Bureau fédéral en 1961, et au Comité central de 1964 à 1984.

Jacques Roux est issu d'un milieu socialiste. Son père, Jean, était huissier. Sa mère, Germaine, née Foussal, était institutrice. Membres de la SFIO, ils quittent ce parti en 1947. Ils ne sont pas adhérents du Parti communiste mais sympathisants. Jacques Roux vivait chez eux à Béziers où il fit ses études secondaires au lycée Henri IV et fit partie des Eclaireurs de France. En 1942, il entama à Montpellier des études supérieures en médecine. Pendant la guerre il fut recruté à 19 ans comme agent de liaison du NAP. Incorporé en 1943 aux Chantiers de jeunesse dans le Puy de Dôme, il y resta jusqu'en février 1944. Il vécut ensuite dans la clandestinité sous le pseudo de « Jardel » et aida les maquis de l'AS à collecter des médicaments, à les convoier, à soigner blessés et malades, en coopération avec le Docteur Fournier et le Commandant Caroux (patronyme : Toureng). En avril 1944, dénoncé par des jeunes gens qui gagnaient un maquis de la région de Lacaune, il échappa de peu à la détention en niant ses activités résistantes. Quand l'Hérault fut libéré en août, il fit partie du service de santé créé auprès du Comité départemental de la libération. Présent quelques mois à Béziers, il s'occupa des jeunes du MLN (Mouvement de Libération Nationale). En février 1945, pendant la contre-offensive allemande, il fut appelé comme médecin auxiliaire et affecté à la première brigade d'Extrême-Orient lors de la campagne d'Indochine, de 1945 à 1947. Il était détaché à l'Assistance médicale indigène à l'hôpital de Ban-Me-Thuot, puis dans un petit

hôpital de campagne à 700km au nord de Saïgon. C'est la double expérience vécue dans la Résistance puis en Indochine qui semble, plus qu'une dynamique familiale, avoir déterminé ses engagements politiques ultérieurs. Témoin de mauvais traitements subis par des Indochinois, il protesta contre la pratique de la torture et délivra des certificats de sévices à des Indochinois. Ce comportement fut sanctionné : interrogé par la police militaire de Saïgon, il échappa à des poursuites judiciaires, mais fut renvoyé en France. Il put reprendre ses études et obtenir le doctorat en médecine en 1950. Admissible à l'agrégation en 1952, reçu en 1955 (en microbiologie), il fut nommé maître de conférences à la faculté de médecine de Montpellier.

C'était un lecteur des ouvrages fondamentaux de Marx, Engels, Lénine. En novembre 1956, il adhéra au Parti communiste. En 1961, il entra au bureau fédéral de son parti. En 1964, il fut élu au Comité central à l'occasion du XVII^e congrès puis constamment réélu pendant 10 ans. Son intérêt pour les problèmes politiques se traduisit aussi par son adhésion au Mouvement de la Paix. Il en devint le secrétaire départemental dans l'Hérault en 1961 puis accéda à partir de 1962 à des responsabilités nationales. Dans l'Hérault, il joua toujours un rôle important dans les actions initiées contre la guerre d'Algérie, les expériences atomiques, le réarmement de l'Allemagne. En octobre 1965, Henri Krasucki dans une note adressée au secrétariat du Comité central notait que des mesures avaient été prises pour alléger ses responsabilités locales au Mouvement de la Paix et souhaitait qu'il en fût de même dans les instances nationales de cette organisation, en concentrant ses activités sur les questions qui exigeaient la présence d'un intellectuel de ce niveau. Il a témoigné que son parti a connu une évolution interne importante antérieure d'une dizaine d'années à l'abandon en 1976 du thème de la dictature du prolétariat. Même si le parti communiste donnait une impression d'unité, il y existait diverses tendances. L'unité était plus dans les décisions que dans le débat philosophique qui était intense. Il en fut ainsi pendant trois jours en 1966 au Comité central d'Argenteuil auquel participait Aragon sur le problème des intellectuels.

Jacques Roux fut 5 fois le candidat de son parti aux Législatives, de 1973 à 1988. D'abord dans la circonscription de Montpellier-Lunel, en 1973, 1978 et 1981 : dans les trois cas, après avoir obtenu 15,4% puis 13,4% et 8,4% des voix des électeurs inscrits, il se désista au deuxième tour en faveur du socialiste Georges Frèche.. Retraité depuis le 31 décembre 1985, il accéda à la demande de Georges Marchais en dirigeant la liste des candidats aux Législatives de 1986. Avec un scrutin de liste départemental à un tour, placé en tête de liste devant le sétois F. Liberti, il fut élu (seul élu de la liste).

Comme député et Secrétaire du Bureau de l'Assemblée nationale il exerça une forte activité dans le domaine de la Santé. L'Assemblée ayant été dissoute en 1988 par François Mitterrand, il se présenta dans la circonscription Béziers nord –Bédarieux où, avant lui, Paul Balmigère avait triomphé ; mais n'ayant recueilli que 13,5% des voix contre 27,8% au socialiste B. Nayral, il se désista en sa faveur au deuxième tour.

La carrière professionnelle de Jacques Roux se poursuivait brillamment : de 1962 à 1981, il fut titulaire de la chaire de microbiologie à la faculté de médecine de Montpellier et chef du service de Bactériologie-Virologie au centre hospitalier régional et universitaire de Montpellier. Il assura également entre 1965 et 1981 les fonctions de directeur de l'Unité de recherche sur les brucelloses de l'INSERM (Institut national de la Santé et de la recherche Médicale). Spécialisé dans la brucellose (fièvre de Malte), Jacques Roux a découvert un vaccin créé non à partir de bactéries, mais à partir d'antigènes bactériens. Il se partageait entre ses activités d'enseignement et de recherche, assurant un cours de génétique bactérienne à la faculté des Sciences de Montpellier, la présidence de la commission de Microbiologie et de

Pathologie infectieuse, et, en 1976, la présidence du jury de l'agrégation de Médecine. De 1975 à 1981, il fut vice-président du conseil scientifique de l'Institut Pasteur de Paris et en 1981, il présida la Commission de réforme des études médicales dans les universités françaises. Le 11 novembre 1981, il fut nommé Directeur général de la Santé par le conseil des ministres sur proposition de Jack Ralite. C'est dix ans plus tard, le 21 octobre 1991, que Jacques Roux fut impliqué dans la question du sang contaminé, lors de transfusions sanguines réalisées en 1984 et 1985. Le 23 juin 1983 le professeur Roux avait cependant alerté le corps médical et les centres de transfusion sanguine par une circulaire qui indiquait que le syndrome d'immunodépression acquise représentait un risque grave et qu'il pouvait être dû à un agent infectieux transmissible par le sang : aussi les médecins chargés des prélèvements étaient-ils invités faire une sélection parmi les donneurs, et pour cela à identifier en les questionnant les personnes à risques, et à examiner médicalement chaque donneur. Les groupes à risques étant ceux où « la maladie était relativement fréquente ». La liste mentionnait les homosexuels ou bisexuels à partenaires multiples ; les utilisateurs de drogues injectables par voie veineuse ; les personnes originaires d'Haïti ou d'Afrique équatoriale ; leurs partenaires sexuels (femmes ou hommes). Les commentaires de presse furent défavorables à cette circulaire qui fut mal interprétée et très mal appliquée.

Après le dépôt de plaintes d'hémophiles ayant contracté le virus du sida, le professeur Roux fut inculpé en même temps que Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la Santé ainsi que Michel Garetta, ancien Directeur du Centre national de transfusion sanguine et son adjoint le Docteur Allain. La Cour d'Appel de Paris accorda le sursis en 1993 au Professeur Roux et au Docteur Allain. Sursis confirmé le 22 juin 1994 par un arrêt de la chambre criminelle de la Cour de Cassation.

Jacques Roux avait eu aussi des activités et des responsabilités internationales : membre de l'Académie des Sciences de New-York (1975), il fut expert à l'Organisation mondiale de la Santé à partir de 1973 et membre de son Conseil exécutif à partir de 1981. Il le présida en 1984-1985. Soit à ce titre, soit à celui de la coopération bilatérale, il remplit de nombreuses missions à l'étranger à partir de 1975 et dans les années 1980 :

- en Tunisie pour y organiser la faculté de médecine de Sfax
- au Maroc pour l'organisation des concours d'Agrégation de médecine à la faculté de Rabat et pour l'organisation des études médicales
- en Algérie pour l'organisation de l'Institut national de la Santé et de la Médecine du Travail
- au Sénégal pour l'étude des zoonoses en pays tropical
- en Grèce pour l'organisation du centre méditerranéen de lutte contre les zoonoses
- en Chine pour l'organisation d'un Centre d'Etudes des brucelloses pour les provinces du nord du pays.
- Au Vietnam pour l'organisation de la recherche médicale

Il fut rapporteur au Colloque international des zoonoses en Méditerranée à Oran en 1987 et rapporteur permanent au Comité mixte de Programme de lutte contre les zoonoses (Comité réuni alternativement en Europe, en Afrique, et au Moyen-Orient).

Œuvres

Il y a deux ensembles principaux dans l'œuvre du professeur Jacques Roux :

- Les travaux purement scientifiques : plus de 200 publications scientifiques dans des revues françaises et internationales portant sur les brucelloses chez l'homme, – la génétique bactérienne, les maladies infectieuses, l'antibiothérapie- .

- Les ouvrages consacrés à la Santé publique, en France et dans le monde témoignent de l'engagement politique du Docteur Roux. On peut rattacher à cette catégorie les textes consacrés au drame du sang contaminé par le virus du sida qui ne sont pas seulement un plaidoyer *pro domo*, mais aussi une analyse critique d' « une politique restrictive vis-à-vis de la santé publique » pratiquée depuis nombre d'années par plusieurs gouvernements.

Parmi les publications scientifiques, « Le diagnostic biologique des brucelloses chez l'homme », dans *Médecine et maladies infectieuses*, 1974, 4-5, P.259-266. – « Épidémiologie et prévention de la brucellose », *Bulletin de l'Organisation Mondiale de la Santé*, 1979, 57, p.174-194- « Discrimination des taxons de l'espèce *Brucella Melitensis* et détermination des souches-type », Université Montpellier , unité 65 INSERM, 1984 –Ch.ARNAUD-BOSQ et J.ROUX, « Méthodologie mathématique générale pour analyser la correspondance biotope-biotype bactériens : application à l'épidémiologie des *Brucella melitensis* en France », *Bulletin de l'Organisation Mondiale de la Santé*, 1985, 63, p.1079 à 1088. J. ROUX, *Brucellosis in tropical Medicine and Parasitology*, 1989, Appleton and Lange Editor, Norwalk, USA.

Le professeur Roux réfléchit aux rapports entre médecine et société. Il publie *La Santé en souffrance. La médecine face à la crise*, en 1989, Paris, Messidor/Éditions sociales, 182p. Sa conclusion fait référence au programme du Parti communiste français, 20^e congrès du PCF, « Partout, les forces du capital imposent leur choix. Partout, elles veulent aller encore plus loin dans le sens des aggravations des inégalités sociales, de l'autoritarisme, de la course aux armements. Mais leur politique n'est pas la seule possible ». (in « Justice, Liberté, Paix », *Cahiers du communisme*, décembre 1987-janvier 1988, p. 356-424). – En 1995, dans *Sang contaminé. Priorités de l'Etat et décisions politiques*, éditions espaces 34, Montpellier, 213p., il écrit : « S'il est possible de tirer au moins une leçon de ce drame , c'est celle-là : il y aura de nouveaux drames chaque fois que les considérations humaines passeront après les considérations économiques ».

AUTRES SOURCES :

Entretiens avec Jacques ROUX en 2001 à St Gély du Fesc. – Archives privées du professeur ROUX– archives du CN du PCF. – Archives du Mouvement de la Paix (Hérault).- Jacques ROUX, « La médecine arabe médiévale », dans *La Pensée*, Paris, n°280, mars-avril 1991 (réédition d'un article publié par *La Pensée* de septembre –octobre 1961. Jacques ROUX écrit : « J'avais en tête évidemment le quotidien de la guerre d'Algérie, les ratonnades parisiennes, et aussi, quelques années plus tôt, l'expédition israëlo-franco-anglaise contre le canal de Suez... ») – François FOUCART, « Le scandale du sang contaminé », *Mémoires du XX^e siècle*, Bordas, Paris, 1995, p.25 à 27. - L.P. « Sang contaminé », *Le Pays, magazine des régions de France*, n°21, Montpellier, 2^e trimestre 1999.-

Hélène CHAUBIN.

*

MILHAU Jules, jean.

Né le 27/03/1903 à Causses-et-Veyran. Décédé le 21/08/1972 à Agde. Professeur de lycée (Provins, Agde), professeur d'université (1945-1968) et de l'ENSA de Montpellier (1946-66), propriétaire viticulteur.

Jules Milhau est natif de Causses-et-Veyran, petit village viticole des coteaux du biterrois (canton de Murviel les Béziers). Son père, Emile Milhau, est un petit propriétaire viticole, dont l'engagement mutualiste le conduit à créer l'une des premières sociétés de secours mutuels du village. Sa mère est couturière. Quand son père est mobilisé, il est conduit à quitter son village pour faire ses études aux EPS de Montpellier (Michelet) puis de Paulhan avant d'intégrer le collège Henri IV. Bachelier en 1922, il prépare Mathématiques supérieures et spéciales que ses problèmes de santé (liés à une tuberculose osseuse contractée durant son adolescence et qui lui laissera un handicap à la marche par ankylose du genou) l'empêchent de continuer. Inscrit à la faculté de Montpellier, il décroche en 1925 et 1926 ses certificats de licence (mathématiques et physiques) et devient professeur de physique la même année au lycée à Provins. Proche de Paris, il s'inscrit à la Sorbonne pour préparer une thèse de physique. Néanmoins, il va abandonner ce projet en découvrant les enseignements de Charles Gide au Collège de France. Dès lors, il optera pour l'économie. Titulaire d'une licence en droit en 1930, il s'inscrit à l'université de Droit de Montpellier après avoir obtenu un poste de professeur au lycée d'Agde. Après l'obtention d'un DES d'économie politique, droit public, et droit privé, il soutient en 1935, sous la présidence de l'économiste René Courtin, une thèse intitulée "Etude économique du prix du vin en France" (mention très bien et éloges, prix de l'office international du vin). Son travail universitaire est singulier à plusieurs titres. En premier lieu, il est l'une des premières applications de l'économétrie, domaine assez peu connu dans un milieu universitaire dont la formation est celle des humanités. À la fois juriste et scientifique, Jules Milhau est, au regard de ce parcours hétérodoxe, mieux à même d'apprécier et de mobiliser cette nouvelle branche de la discipline pour laquelle il milite activement (il est membre de la société internationale d'économétrie). En deuxième lieu, ses recherches sont d'autant mieux reçues qu'elles militent pour le caractère opérationnel de ses résultats. L'objet de sa thèse est la construction d'un modèle de prévision du prix du vin, clef de voûte d'une réflexion plus générale sur les mécanismes de lutte contre l'irrégularité des cours du vin. Enfin, dans le cadre de son travail, Jules Milhau se fait le défenseur d'un modèle économique de type coopératif (intermédiaire aux modèles libéral et étatiste) permettant la sauvegarde de la petite paysannerie dont il est originaire. À ce titre, le développement de la coopération, et l'institution d'un office du vin dont il développera un projet en 1945 sont à la base de son engagement intellectuel et, plus tard, agricole.

Jules Milhau tente, en 1938, l'agrégation. Admissible, il obtient l'année suivante un poste de chargé de cours à l'université de Toulouse, abandonnant pour le coup son poste d'enseignant du secondaire. Poursuivant ses travaux sur les applications économétriques et le prix du vin, il est, en 1941 chargé de mission pour le compte du secrétariat d'Etat à l'instruction publique (mission dont il tirera une étude sur le vignoble du Maghreb). En Janvier 1942, il obtient son rattachement à l'Université de Montpellier et se retrouve une nouvelle fois admissible au concours de l'agrégation. Enfin, en 1945, il réussit brillamment ce concours (2^e) et devient professeur dans la même Université.

Parallèlement à son parcours universitaire et intellectuel, Jules Milhau est aussi un militant de gauche actif, et ce dès son adolescence. Dès les années 1920, il milite au sein des jeunesses laïques républicaines qui disposent d'une section dans le village (environ 40 jeunes). À son retour de Provins en 1930, il s'investit activement dans la section d'Agde dont il devient le secrétaire à partir de 1933. Dans le même temps, il joue un rôle de premier plan dans la fédération départementale, devenant membre de la commission administrative fédérale (jusqu'en 1939) mais aussi trésorier adjoint de la fédération et administrateur du journal fédéral (*Le cri des Jeunes*). Ces qualités de propagandiste et d'intellectuel du mouvement se retrouvent dans l'opuscule tiré d'un de ses discours qu'édite la fédération pour lui rendre

hommage (*La crise*, 1933, Editions du Cri du Midi). Parallèlement, il milite aussi au sein de l'Université Populaire de Montpellier, institution au sein de laquelle il anime plusieurs conférences entre 1934 et 1948. Enfin, l'engagement de Jules Milhau durant cette période est aussi de nature partisane. C'est durant cette période qu'il adhère à la SFIO, parti dont l'idéologie lui est proche, à la fois par son programme agricole que par une philosophie laïque et anticléricale fortement présente au sein des jeunesses laïques et républicaines. La présence de militants socialistes actifs au sein de ce mouvement (Lucien Salette, député maire de Sète, Clément Roucayrol, militant dans la ville voisine de Marseillan) est sûrement à l'origine de son adhésion à ce parti. Dans la SFIO, Jules Milhau joue aussi un rôle local important et ce d'autant plus, qu'à compter de 1933 le parti subit une hémorragie importante d'élus et de militants consécutive à la scission "néo" impulsée par Edouard Barthe. À Agde, la situation est moins tranchée dans un premier temps puisque le maire Jean Félix reste secrétaire fédéral de la SFIO tout en étant très proche de Barthe. Néanmoins, quand il perd le secrétariat fédéral, il passe chez les néos, entraînant avec lui nombre de militants locaux. Jules Milhau est de ceux qui restent à la SFIO. Il devient d'ailleurs le secrétaire de la section. Il devient aussi propagandiste fédéral (spécialisé notamment dans les questions économiques) et à ce titre, publie plusieurs articles dans l'organe fédéral *L'Aube sociale* sur les questions économiques et politiques. Pacifiste convaincu et partisan de Paul Faure, il soutient avec Fernand Roucayrol la Motion Blum-Faure en 1937. Il est l'un des délégués de la fédération au congrès de Marseille, en juillet de la même année. Militant reconnu, Jules Milhau se voit par ailleurs proposer plusieurs candidatures locales. En 1935, il se présente, sans succès, aux élections municipales à Causses-et-Veyran. En 1936, la fédération l'investit sur la troisième circonscription de Béziers (au sein de laquelle figure son village natal) dans le fief d'Edouard Barthe. Au-delà de la lutte partisane, s'inscrit en filigrane l'opposition entre deux projets viticoles, celui de Barthe "champion" du statut viticole (dit aussi lois Barthe), Milhau se faisant le propagandiste de l'office des vins. Malgré une campagne active, Edouard Barthe est élu dès le premier tour, Jules Milhau ne le devançant que dans deux fiefs socialistes (Laurens et Graissessac). Au final, Edouard Barthe recueille 6968 suffrages exprimés, Milhau 3087, le communiste Durandeu 1244. En 1937, Jules Milhau est investi candidat aux cantonales de Bédarieux, face au sortant USR Marius Bénézech, maire de la ville. Ici aussi, il perd dès le premier tour (1443 contre 788, le communiste Eugène Vinel recueillant 263 suffrages) dans un canton où, il est vrai, le candidat est peu connu. Enfin, en 1938, des élections municipales complémentaires ont lieu à Agde. Face à la liste patronnée par Félix, Jules Milhau est élu sur une liste alliant socialistes, communistes et radicaux. Dès lors, et jusqu'à la guerre, Jules Milhau fait office de principal opposant au maire.

Durant la période 1939-44, il semble que Jules Milhau ait cessé tout rôle politique actif, s'investissant principalement dans ses travaux de recherche (entre 1942 et 1943, il publie 3 ouvrages). Quoique ancien militant socialiste, il est chargé de mission technique en 1941 au Maroc (sur les problèmes viticoles). La même année, lors de la recomposition des municipalités du département, le maire d'Agde, maintenu, le propose pour composer son conseil. Face à l'hostilité de la légion des combattants, le préfet ne donnera pas suite. Il faut alors attendre 1944 pour voir réapparaître Jules Milhau sur la scène départementale.

À la Libération, Jules Milhau est encore présenté comme le principal animateur de la SFIO d'Agde. Malgré ce, il semble que son rôle y soit de plus en plus fugace. Devenu maire de Causses-et-Veyran depuis 1945 (mandat qu'il détiendra jusqu'à son décès en 1972), il s'investit prioritairement dans la gestion de son village au sein duquel il passe tous ces week-ends. En 1949, suite à l'échec antérieur de Madeleine Laissac, la fédération l'investit pour les cantonales qu'il perd face au sortant Maurice Fouilhé (radical-socialiste). En 1951, son nom est cité parmi les prétendants à l'investiture législative, mais sans qu'une suite soit donnée à

cette démarche. De fait, depuis la fin de la guerre, Jules Milhau est de moins en moins engagé dans la compétition électorale. D'ailleurs, en 1949, les renseignements généraux (qui le donnaient initialement vainqueur) soulignent la modération de son engagement. Plus globalement, son activité militante est de plus en plus distanciée depuis la guerre avec une prédilection pour l'engagement intellectuel. S'il intervient rarement dans les débats nationaux, Jules Milhau continue à écrire nombre d'articles pour le journal fédéral (mais aussi dans *Midi Libre* et le *Paysan du Midi*) et à participer aux commissions agricoles fédérales. Au-delà des questions viticoles, deux engagements sont à signaler, celui de l'Europe avec le mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe et celui de la formation des militants (En 1965, par exemple, il participe aux cours d'éducation socialiste mis en place par la fédération des Jeunesses socialistes). Au-delà du parti, Jules Milhau est aussi investi dans le combat pour la laïcité. Après l'effacement des jeunesses laïques et républicaines, il sera quelques années membre de la fédération des œuvres laïques et, de manière plus durable, de la Ligue des droits de l'Homme à Montpellier (en 1950 et 1951, il sera d'ailleurs membre du Conseil d'administration de la section). Au-delà de ces engagements initiaux, la Libération permet à Jules Milhau de s'investir plus activement dans un autre chantier, celui de la viticulture régionale dont il va devenir à la fois l'acteur et le théoricien.

À compter de la Libération, en effet, Jules Milhau devient l'un des principaux dirigeants de la mutualité et de la coopération agricole régionale. Cette émergence est liée aux trois ressources qu'il est alors susceptible de mobiliser : son statut d'expert reconnu de la question viticole, son appartenance à la SFIO, sa modération et ses savoir-faire relationnels. Suite à l'épuration des différentes institutions agricoles, Jules Milhau est nommé par le nouveau pouvoir président des caisses de réassurances agricoles du Midi sur proposition du professeur Buchet, directeur de l'ENSA de Montpellier, et avec le soutien des cadres SFIO de la mutualité qui jouent un rôle actif dans la reconstitution de ces organismes (Gilbert Sénès et surtout Jean-Pierre Canonge). Dans un même temps, il participe à la mise en place de la Confédération Générale de l'Agriculture dont il devient l'un des administrateurs départementaux. Opposé à une épuration « politique » trop marquée et adepte d'une gestion consensuelle, il est reconduit dans ses fonctions dès les premières élections et conforte ses positions. En 1947, il devient administrateur des caisses centrales de la mutualité agricole, et même vice-président de l'Union. Il devient aussi président fondateur de la fédération méridionale de la Mutualité agricole et de l'association mutualiste de promotion sociale agricole du Midi. En 1948, il préside la Mutualité Sociale agricole (MSA) nouvellement créée avant de céder son poste quelques années plus tard à Emile Bonal (il reste néanmoins vice-président). Au sein du monde coopératif, il s'implique particulièrement au sein de l'URCAM, regroupement de vente des coopératives viticoles du Midi. Il est aussi administrateur de la caisse régionale du crédit agricole mutuel du Midi.

Au-delà de ses positions institutionnelles qui en font un notable viticole, Jules Milhau s'affiche aussi comme un théoricien de la coopération et du socialisme viticole. Dès 1945, il fait paraître dans le *Populaire du Bas Languedoc* son projet d'Office du vin, "plan d'ensemble scientifiquement étudié" qui se veut une solution aux aléas de l'économie de marché. Sans remettre en cause la propriété privée, il s'agit, pour l'auteur, d'instituer un organisme régulateur susceptible de réguler le différentiel entre l'offre et la demande pour affranchir le producteur du marché. Partant de l'idée que le législateur ne peut efficacement intervenir que sur l'offre, son projet vise à stocker les surplus pour les écouler lors des récoltes déficitaires. Peu convaincu de l'efficacité du statut viticole, la solution n'est pour lui possible qu'à condition de développer les moyens collectifs de cette politique, c'est-à-dire les caves coopératives, instrument privilégié de cette politique. Au-delà de la seule question de la régulation du marché, c'est le devenir de la petite exploitation viticole qui est au centre de sa problématique.

Il pense que cette dernière n'est viable qu'à la condition d'être modernisée, cette politique passant par le développement d'une coopération qui ne se limite pas uniquement à la vinification mais qui doit aussi intégrer la vente en commun quand ce n'est pas les outils de production. *In fine*, l'idée maîtresse de ses travaux vise, à défaut de toucher à la structure du système productif, à maîtriser les coûts, mais aussi à lutter contre les différents aléas touchant à cette production. Par sa notoriété mais surtout grâce à ses positions institutionnelles, Jules Milhau jouera un rôle moteur dans la mise en pratique de cette philosophie que ce soit au niveau de sa commune (fondateur de la cave de Causses-et-Veyran), du mouvement coopératif (soutien à l'URCAM, formation professionnelle des coopérateurs et cadres coopératifs à l'ENSAM dès 1950, ...) ou de la mutualité (essor de la protection sociale, création d'une caisse régionale contre les calamités agricoles...). Si son projet d'office ne verrat jamais le jour, le mouvement coopératif et mutualiste ne cessait, lui, de s'étendre jusqu'à capter l'essentiel de la production viticole régionale. Au-delà de la seule question coopérative, Jules Milhau et de ceux qui vont aussi prôner l'évolution du vignoble méridional en favorisant la reconversion d'une partie du vignoble et l'évolution qualitative de la production méridionale (encépagements, vinification...). Dès 1945, il fonde et préside le syndicat des coteaux de l'Orb et du Vernazobre (qui deviendra le Saint-Chinian), tout en appuyant le développement de la fédération méridionale des VDQS (dont il devient le vice-président aux côtés de Philippe Lamour). En 1960, il participe à la création des Coteaux du Languedoc (dont il est vice-président), qui regroupe une partie des syndicats de VDQS de la région, afin de renforcer l'efficacité de la démarche qualitative engagée. Afin de consolider la démarche, il crée et préside une SICA du même nom pour développer, avec le négoce, les outils commerciaux nécessaires à l'émergence de ce nouveau vignoble

Au-delà de la seule viticulture, Jules Milhau, et ce dès les années 1950, est amené à jouer un rôle moteur dans les politiques de développement régional. L'amorce de ce questionnement est d'abord lié au poids de la dépendance viticole pour l'économie régionale que Jules Milhau pointait dès la Libération et donc à la nécessité de générer des alternatives économiques. Dans cette perspective, il s'affichera comme un soutien déterminé du projet d'aménagement régional prôné par Philippe Lamour et qui conduira, en 1954 à la création de la compagnie nationale du Bas Rhône Languedoc (CNABRL). Son appui est crucial dans le ralliement qu'il obtient du conseil général de l'Hérault. En retour, Philippe Lamour favorise son intégration auprès des planificateurs nationaux (Commissariat général au Plan, commissariat général à la productivité). Déjà membre du comité économique (depuis 1951 au titre de la mutualité), Jules Milhau obtient l'appui financier et institutionnel du CGP pour lancer plusieurs enquêtes ayant trait à la productivité des économies régionales. En 1953, il crée le centre régional des études économiques (qui devient le centre régional de la productivité et des études économiques (CRPEE, URA CNRS) associant universitaires et acteurs locaux pour produire les premières études de conjoncture régionale et diffuser les politiques de modernisation agricole et régionale. Au-delà de la seule production scientifique, il s'engage dans le développement régional, initiant en 1956 la création d'un comité de liaison des comités départementaux d'expansion économique (qui deviendra en 1961 le CREE) dont il assume la présidence et dont le secrétariat est effectué par le CRPEE. En 1957, il joue un rôle significatif dans l'élaboration du programme d'action régionale du Languedoc. En 1959, il devient membre du comité des plans régionaux, au titre du comité national de l'orientation économique et de l'expansion régionale. En 1961, il devient le président de la CODER du Languedoc, s'imposant face à la candidature de Philippe Lamour. La même année, il crée avec ce dernier la SAFER régionale puis intègre en 1962 la Commission nationale d'aménagement du territoire. Dès 1963, il appuie la création de la Mission Interministérielle pour l'aménagement du littoral Languedoc-Roussillon à laquelle il fournit nombre d'études sur le

tourisme. Après son départ de l'université (fin 1968), il continuera à jouer un rôle actif dans le développement régional avant de décéder brutalement en août 1972 au Cap d'Agde.

Bibliographie de Jules Milhau :

L'intégralité de ces ouvrages et articles est disponible dans "Rencontres avec Jules Milhau" (cf supra).

- Ouvrages (Sélection)

Étude économétrique du prix du vin en France, Montpellier, Causse, Graille et Castelnaud, 1935

Prix et production en agriculture. Étude économétrique de quelques marchés agricoles, Paris, Sirey, 1938

Essai sur la notion de gaspillage, Paris, Sirey, 1942

Éléments d'économie coloniale, (L'industrie, chap. XI), Paris, Sirey, 1943

L'exploitation viticole en France et en Algérie, Montpellier, Causse, Graille et Castelnaud, 1944

Le pouvoir d'achat des viticulteurs, Montpellier, Causse, Graille et Castelnaud, 1945

Le problème français du vin, la seule solution, l'office, Montpellier, Causse, Graille et Castelnaud, 1946

Les diverses formes de métayage, PUF, Conseil économique, Etudes et travaux, 1953

Traité d'économie rurale, Paris, PUF, 1954, 2 Tomes

L'agriculture aujourd'hui et demain, Paris, PUF, 1961 (avec R. Montagne)

Économie rurale, Paris, PUF, Thémis, 1964 (avec R. Montagne)

- Articles (sélection)

« Sur l'économétrie et ses applications », *Revue d'économie politique*, (1), 1938

« Le prix du blé en France de 1920 à 1936 », *Revue de droit rural et d'économie agricole*, (3-4), 1939

« Rationnement et lutte des classes », *La revue socialiste, culture, doctrine, action*, mai 1948, 481-500

« Les fondements doctrinaux de la coopération, de la mutualité et du crédit agricoles », *Année politique, économique et sociale*, août octobre 1948

« Le centre régional d'études rurales de Montpellier », *Economie rurale*, Tome I, (3), décembre 1949

« L'action politique d'Etienne Antonelli », *Revue d'histoire économique et sociale*, (4), 1935

« Viticulture et lutte de classes dans le département du Midi », *Cahiers internationaux*, juillet 1957)

Sources :

Hommage à Jules Milhau, Montpellier, Paysan du Midi, s.d.

"Rencontres avec Jules Milhau", *Revue de l'économie méridionale*, 1972, n°80, pp. 5-24.

Cri des jeunes n°48, mars 33, n°56-57, nov. 1933 ; *Aube sociale* du 24/05/1937 ; *La Brèche*, n°2, 20/03/1965.

Archives nationales : F/1cII/277.

Archives départementales de l'Hérault : 12 W 761, 38 W 59, 172 W 30, 356 W 141. 363 W 343-1, 356 W 173-1, 338 W 57, 338 W 59.

Archives Jules Milhau, Philippe Lamour, Raoul Bayou, Syndicat du Saint-Chinian, Faculté de droit de Montpellier, Ligue des Droits de l'Homme de Montpellier.
Entretiens Jean-Pierre Canonge, Raoul Bayou, Robert Badouin.

Olivier DEDIEU (et Jean SAGNES pour ce qui était du Maitron précédent)

*

ARCHIVES

Histoire sociale et monde du travail

Richesse des fonds privés aux Archives départementales de l'Aude

Pour nuancer et compléter les informations qu'il obtient en dépouillant et exploitant les archives administratives, judiciaires ou policières, l'historien doit avoir recours à d'autres types de sources : archives associatives et syndicales, discours, correspondance privée, documents audiovisuels, témoignages oraux, etc. Trop souvent mal connus et négligés, les fonds d'archives privées conservés dans les services d'archives publics (généralement dans la série J, mais aussi dans la série Fi, pour les documents iconographiques) peuvent être du plus haut intérêt. Depuis plusieurs décennies, les Archives départementales de l'Aude s'efforcent de diversifier leur politique d'acquisition et de prendre davantage en compte dans leur collecte les problématiques posées par l'histoire du temps présent. En conséquence, les collections audoises se sont récemment enrichies de nombreux documents susceptibles d'apporter de nouveaux éclairages sur les événements contemporains.

Par son importance matérielle (27,6 m. l.) et l'homogénéité de son contenu, le fonds de la section audoise de la Fédération de l'Education nationale, déposé en 1994, est assurément un ensemble des plus intéressants. Couvrant la période 1970-1992, ce fonds récemment classé et inventorié est structuré en quatre grandes parties : l'organisation interne et le fonctionnement de la FEN et du SNI (circulaires, correspondance, publications, adhésions et état des adhérents) ; l'activité politique de ces organisations syndicales (congrès nationaux et départementaux, conseils syndicaux et bureau départemental, différents courants de pensée tels que "Unité et action", "Unité Indépendance Démocratie" ou "Ecole émancipée", engagements sur le plan national et local, soutien à des organisations internationales des droits de l'homme) ; la défense du statut et des carrières du personnel de l'Education nationale (au sein des organismes paritaires, mouvements et affectations des enseignants, avancements et carrières) ; les actions en matière de pédagogie et d'éducation (réformes générales, zones d'éducation défavorisée, enseignement spécialisé, etc.). Pour qui veut mieux connaître de l'intérieur le fonctionnement d'une instance syndicale au niveau départemental, ces archives devraient être d'un grand secours.

A l'heure actuelle, les archives d'hommes et de partis politiques ne sont pas aussi importantes dans les collections audoises qu'on pourrait le souhaiter. Certes, les Archives départementales sont en possession du très beau fonds privé Albert Sarraut (sous-série 12 J). Toutefois ce fonds nous renseigne essentiellement sur l'activité que l'homme politique déploya en tant que ministre puis en tant que président de l'assemblée de l'Union française et se montre beaucoup plus discret sur sa place au sein du parti radical. En dehors des archives publiques, peu de documents sont donc à la disposition du chercheur audois désireux de s'informer sur

les partis politiques et leur fonctionnement. Les papiers privés de différents élus audois (Jean-Pierre Cassabel, inscrit au groupe U.D.R., 1961-1981, sous-série 81 J ; Jean Tisseyre et Gérard Arduin conseillers généraux socialistes, 1945-2000 et 1985-1995, sous-séries 90 et 91 J), le livre journal du groupe socialiste S.F.I.O. de La Nouvelle (1911-1962, conservé sous forme de microfilm sous la cote 1 Mi 140), les tracts et la presse *underground* collectés dans les manifestations (sous-série 3 J) peuvent cependant apporter des éclairages intéressants en ce domaine. Quant aux mouvements de la Résistance, ils ne sont guère mieux représentés. Le fonds le plus important provient de Joseph Alegret, maire de Fabrezan, lieutenant commandant la 5^{ème} compagnie de F.F.I. de Lézignan-Corbières (3 J 1497-1508). La chronologie des actions de la Résistance dressée en 1971 (3 J 499) par Julien Allaux, correspondant départemental du Comité d'histoire de seconde guerre mondiale, donne un cadre événementiel précis mais succinct, auquel récits et témoignages personnels (sous-séries 2 J et 3 J) viennent apporter une note plus sensible.

D'autres types de documents peuvent également attirer le chercheur. Déposé en 1985, le fonds de l'Union des Mutuelles de l'Aude (sous-série 35 J) permet de connaître, souvent depuis leur création, le fonctionnement et la vie des différentes sociétés de secours mutuels qui existèrent dans le département avant leur regroupement. C'est ainsi qu'on peut suivre, parfois sur près d'un siècle depuis les années 1880 jusqu'en 1960-1970, la comptabilité et l'activité de ces organismes d'assistance au travers des délibérations des assemblées générales et du bureau, des livres de recettes et de dépenses, des journaux des prestations accordées aux adhérents, des contrôles nominatifs des versements de cotisations.

Par ailleurs, la fermeture de nombreuses caves coopératives vinicoles dans l'Aude ou leur regroupement a conduit les Archives départementales à recevoir les fonds d'archives de certains de ces établissements. Deux fonds de cette nature ont été à ce jour inventoriés : celui de la cave coopérative "Les Trois Lys" (primitivement dénommée "L'Abri") à Lézignan-Corbières (sous-série 75 J) et celui de la cave coopérative de Villepinte (78 J). Bien que malheureusement souvent lacunaires, les archives de ces organismes créés respectivement en 1924 et 1931 sont particulièrement riches : décisions des assemblées générales et du conseil d'administration, documents comptables comprenant notamment la gestion des comptes des adhérents, mais aussi l'état des salaires et des rétributions du personnel de la cave et des travailleurs saisonniers au moment des vendanges. Au travers de la vie de ces établissements, c'est tout un pan de l'histoire économique et sociale du département qui peut être abordé : important mouvement d'adhésions des années 1920 à 1940, agrandissement des cuves de stockage dans les années 1960 avec l'arrivée massive des vins du Maghreb en France et la mévente des vins français, obtention de labels (Cru Corbières, etc.) et dépôt de marques et de noms de domaines.

Pour clore ce rapide survol des sources privées en matière d'histoire sociale contemporaine, il convient de ne pas oublier que les documents iconographiques (conservés pour les entrées par voie extraordinaire) peuvent apporter des compléments d'information qui sont loin d'être négligeables : les affiches du "Comité occitan" (conservées sous les cotes 1 Fi 1398-1403) imprimées de façon artisanale et en tout petit nombre dans les années 1970 sur des supports bon marché (papier journal, kraft) sont à cet égard d'un grand intérêt.

Il est bien évident que ce bref exposé ne peut rendre un compte exact des richesses documentaires que renferment les fonds privés des services d'archives, trop souvent méconnus et insuffisamment exploités. Il aura toutefois rempli son objectif s'il ouvre aux historiens des perspectives de recherches et par ailleurs s'il donne envie aux détenteurs de documents historiques de les mettre à la disposition de tous dans des services d'archives publics.

Sylvie CAUCANAS,
Directeur des Archives départementales de l'Aude

*

LECTURES CHOISIES

Robert DENIS, *Un siècle de luttes dans les Pyrénées-Orientales*, Institut d'histoire CGT 66, Perpignan, 2003, 23 p.

L'Association Maitron Languedoc-Roussillon ne peut que se féliciter de l'initiative prise par l'UD-CGT des Pyrénées-Orientales. Une grande confédération se penche, enfin !, sur son passé dans un département où son implantation est ancienne. Par ailleurs, elle relie l'histoire de l'UD des syndicats confédérés fondée en 1912 aux luttes les plus significatives du XX^e siècle. Cette petite brochure ne se veut pas exhaustive. Elle n'a qu'une prétention, servir de support et commentaire à une exposition.

Évoquant la fondation de la Bourse du Travail en 1895, le texte montre bien comment, avant 1914, celle-ci servit de tremplin aux syndicats qui décidèrent de former l'UD. Au début du siècle, le prolétariat agricole de la plaine du Roussillon est considérable. Il se caractérise à la fois par ses effectifs et sa combativité qui apparaît de façon éclatante lors des grèves de 1904. Mais d'autres secteurs participent à l'action, mineurs du Conflent, espadrilleurs et ouvriers du textile du Vallespir, dockers de Port-Vendres, cheminots, et, déjà, des fonctionnaires parmi lesquels des instituteurs.

On peut regretter que peu de choses soient dites sur le syndicalisme pendant la Première Guerre mondiale et sur les débats internes qu'elle provoqua et débouchèrent sur la scission avec des majoritaires qui continuent la CGT et des minoritaires qui forment, en 1922, la CGTU dont la majorité des affiliés était proche du PC, fondé en décembre 1920. Le commentaire est selon nous trop schématique, car, dans le département, la CGT ne fut pas surtout le fait, comme il est écrit à la p. 3, « *des catégories sociales du tertiaire* ». Certes, fait nouveau, la CGT, les syndiqua désormais massivement. Mais, celle-ci, beaucoup plus puissante au plan local, syndiquait aussi l'essentiel des mineurs du fer et des espadrilleurs-trépointeurs, tout en maintenant une forte présence chez les Agriculteurs. Il est dommage que son histoire soit passée sous silence et que soit évoquée surtout une CGTU qui, pendant 13 ans, demeura bien minoritaire...

La brochure se devait ensuite de mettre en évidence un point fort : la réunification de la CGT en 1935 qui s'inscrivait dans la dynamique du Front Populaire. Pour la fin des années 1930 sont retenues les actions de soutien à l'Espagne républicaine dans lesquelles s'impliquèrent nombre de militants nord catalans. Les anciens « unitaires » furent ceux qui profitèrent le plus de l'élan unitaire et de l'afflux de nouveaux adhérents car, au congrès de l'UD du 12 décembre 1937, le « confédéré », par ailleurs socialiste, Joseph Berta perdit le secrétariat de l'UD au profit des « unitaires », le plus souvent communistes comme André Saunière (premier successeur de Joseph Berta au secrétariat) ou Marcel Triquère. Il aurait fallu consigner et mettre en évidence cette date significative dans la brochure.

La dissolution du PC (26 septembre 1939) à la suite de la signature du pacte germano-soviétique, eut de conséquences sur la CGT, UD des PO comprise. Beaucoup de dirigeants « unitaires » étant communistes, ils subirent la répression s'ils ne désapprouvaient pas le pacte entre Hitler et Staline. Les anciens confédérés prirent leur revanche. Joseph Berta redevint secrétaire de l'UD.

La brochure ne donne aucune indication sur la trajectoire de certains des cadres « confédérés » de l'UD comme Joseph Berta ou Adrien Grau qui acceptèrent, à partir de 1940 et jusqu'au moins 1943, de cautionner la politique « sociale » de Vichy initiée sous l'autorité de René Belin, un ancien de la C.G.T. ex-confédéré. Mais, par contre, elle signale quelques-unes des actions clandestines à l'actif d'une CGT reconstituée dans la clandestinité.

Après la Libération, les différentes étapes sont bien signalées, de façon succincte, avec toutes leurs implications locales. La division de la CGT, avec la création de FO et le passage à l'autonomie de la FEN, 1947 et 1948 furent néfastes pour la syndicalisation. Mais le contexte, la Guerre froide, est à peine évoqué. Quelques chiffres sont donnés pour les PO. Ils mettent en évidence un fait majeur : l'UD-CGT reste la première organisation syndicale du département.

Les mutations économiques et sociales des années 1960-1970 bouleversèrent la donne. En 1950, eut encore lieu une grande grève des Agriculteurs qui dura 65 jours. Dorénavant, la mécanisation croissante de l'agriculture allait réduire le poids du salariat agricole. À partir des années 1960, les mines ferment, l'industrie textile et sandalière entame son déclin... De nouvelles entreprises se développent avant d'entrer en crise à leur tour. C'est le cas des poupées Bella à Perpignan puis de « Punto Blanco » qui fait une brève apparition dans le paysage industriel perpignanais (1972-1980). Dans toutes ces entreprises les sections syndicales appuyées par l'UD menèrent des luttes mémorables pour la sauvegarde de l'emploi. Comme il s'agit d'une période plus proche de nous, la brochure consacre une plus large place aux quarante dernières années. Beaucoup d'acteurs des luttes de cette période sont toujours parmi nous et, pour certains d'entre eux, actifs.

On remarquera au passage les deux pages, purement factuelles, consacrées au mouvement de mai 1968. Une citation d'un propos « antigauchiste » de Pierre Terrat (1908-1982) du secrétaire de l'UD (de 1945 à 1973 ; par ailleurs militant de longue date du PC dont il fut, de 1934 à 1939, le secrétaire régional) montre que, dans ce vaste mouvement social, l'intervention de la CGT fut aussi très « influencée » par les analyses du PCF.

Enfin les grandes luttes des années 1960-2000 ont droit à des développements spécifiques (Punto Blanco, Bella, la saga du « train Jaune », les grands mouvements sociaux de 1995 et de 2003).

En p. 23, le lecteur trouvera une bibliographie succincte où l'on remarque les ouvrages ou articles de nos collègues et amis Étienne Frenay et Michel Cadé, ainsi que le mémoire de maîtrise de Jean-Michel Malé qui aborde la période 1945-1947. D'autres travaux ne sont pas mentionnés. Les auteurs n'ont pas utilisé le *Maitron* qui leur aurait permis de combler bien des lacunes, surtout en ce qui concerne les périodes antérieures à 1945. L'escamotage de la période de clandestinité – qu'éclaircit les travaux achevés ou en cours que réalise Sébastien Escande sous la direction de Nicolas Marty – peut laisser le lecteur sur sa faim.

En bref, l'initiative de l'UD-CGT a été, selon nous, très intéressante. Si nous avons cru devoir signaler quelques insuffisances – mais il est vrai que ce premier travail ne prétendait pas à l'exhaustivité – c'est pour souhaiter qu'à l'avenir des liens plus étroits soient noués entre les historiens et les acteurs du mouvement social dans toutes ses composantes, syndicale, politique, associative... Au plan régional, notre association liée à l'équipe des chercheurs du *Maitron* a entrepris de faire en sorte que se mette en place une collaboration fructueuse. Il s'agit, par exemple, de récupérer les mémoires des acteurs des mouvements du passé. Il faut aussi repérer, préserver, classer et inventorier les archives (PV de réunions, tracts, photographies). Celles des syndicats, par exemple, ont connu dans le passé bien des vicissitudes provoquées par les aléas de conjonctures mouvementées ou troublées. De ce fait, celles qui subsistent sont souvent lacunaires. Si nous ne réalisons pas cette collecte et cet inventaire pas, nous risquons de perdre, de façon définitive, des sources irremplaçables pour la connaissance du mouvement social.

Tout cet indispensable travail collecte que nous avons modestement l'ambition de promouvoir, permettra une mise en relation avec d'autres sources, celles qui constituent la base des archives publiques (communales, départementales, nationales) qui, par définition sont plus familières aux historiens. Une autre piste nous semble aussi devoir être suggérée : confronter tous ces fonds avec des archives souvent peu explorées, celles des entreprises... Cela nous conduira à une mise en perspective féconde, la confrontation des points de vue, souvent en conflit, celui des salariés et celui des directions.

André BALENT

*

Réfugiés espagnols dans l'Aude 1939-1940, exposition présentée à Bram (juin 2004) ; commissaires de l'exposition : Jean BLANC, Sylvie CAUCANAS, Françoise FRASSINA, Geneviève RAUZY, Claude-Marie ROBION, Bernard SALQUES ; préface de Marcel RAINAUD, président du conseil général de l'Aude ; Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2004, 114 p.

On ne peut que se réjouir des multiples initiatives des A.D. de l'Aude (éditoriales, expositions...). L'exposition – accompagnée d'une excellente brochure – qu'elles viennent de réaliser autour du « camp » (désigné par le doux euphémisme administratif de « centre d'hébergement ») de Bram, intéresse au plus haut point notre association. En effet, les réfugiés « hébergés » dans l'Aude participèrent, pour certains d'entre eux, aux combats contre l'envahisseur hitlérien (1939-1940) dans le cadre des régiments de marche des volontaires étrangers puis à ceux de la Résistance, après être passé dans les Groupements de travailleurs étrangers formés par Vichy. Beaucoup de réfugiés ayant transité par Bram participèrent aux combats des brigades de *guerrilleros* espagnols (la 234^e puis la 5^e) formées dans l'Aude. Comme le soulignent les auteurs de la brochure (p. 110), « *le combat pour la liberté, mené par ces exilés espagnols aux côtés de la population française, a largement contribué à leur intégration dans le pays qui les avait accueillis dans des conditions difficiles* ». De la sorte, nombre de « pensionnaires » espagnols de Bram purent, aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, devenir des militants du mouvement ouvrier et social de leur pays d'accueil. Une étude prosopographique en profondeur qui s'intéresse aux années 1945-1968, comme a entrepris de le faire le *Maitron*, ne peut ignorer cette étape de leurs parcours individuels.

L'ouvrage des A.D. de l'Aude s'intéresse aussi, en premier lieu, aux « centres d'hébergement » de Montolieu et de Couiza-Montazels. En effet, juste après la *Retirada*, les réfugiés transitèrent d'abord, pour la plupart, par les camps des Pyrénées-Orientales, Saint-Cyprien et Argelès-sur-mer, en particulier. Leur surpeuplement et les conditions de vie plus que précaires qui y régnaient imposèrent bientôt la création de nouveaux « centres d'hébergement », destinés à recevoir des populations spécialisées. Ainsi furent implantés dans l'Aude les camps de Montolieu pour les « intellectuels », de Couiza-Montazels pour les femmes et les enfants, de Bram, enfin pour les hommes de plus de 50 ans.

L'ouvrage des A.D. de l'Aude se subdivise en quatre chapitres. En premier lieu, le lecteur trouve un bref rappel de la Guerre d'Espagne et de la *Retirada* (pp. 12-23). Suivent ensuite deux chapitres consacrés aux camps de Montolieu et de Couiza-Montazels (pp. 24-43). Le quatrième chapitre, le plus long (pp. 44-105) constitue la monographie du camp de Bram et justifie le titre de l'ouvrage et de l'exposition à la fois par sa longueur et par la qualité et le nombre de documents reproduits. L'étude de chacun des trois camps aborde divers aspects : choix du site, installation, construction, administration et fonctionnement, conditions de vie, loisirs.

Les commentaires, concis mais précis, sont accompagnés de photographies, de plans et de reproductions de textes qui, pour la plupart, sont issus des A.D. de l'Aude. L'ensemble est de grande qualité. On remarquera en particulier quelques unes des productions artistiques des internés, souvent de grande qualité. Le corpus iconographique est complété par des photographies de la *Retirada* et des camps roussillonnais issues des A.D.P.-O., notamment les splendides photographies du studio Chauvin de Perpignan. Il faut mentionner aussi les photographies et reproductions de documents provenant de fonds d'archives privées. Nous pensons, en particulier, à celles de Gilbert Susagna, de Perpignan, professeur, aujourd'hui retraité d'espagnol et de catalan au lycée « Jean-Lurçat » (il fut notre collègue). Enfant, il fut, avec sa mère, un des « pensionnaires » du camp de Bram (voir, par exemple, le témoignage recueilli en décembre 2003, dont des extraits sont reproduits p. 54).

Il convient, enfin de mentionner les splendides photographies du camp de Bram réalisées par un interné, le Catalan Agustí Centelles (1909-1985), un photographe professionnel. Un encart de deux pages (pp. 106-107) explique, fort à propos, la carrière de ce photographe d'exception et l'odyssée des clichés réalisés pendant la Guerre Civile, puis pendant son séjour à Bram. Aujourd'hui ses inestimables clichés sont conservés à l'« Arxiu Centelles » à Balaguer (province de Lérida, Catalogne) qui en a prêté quelques-uns aux A.D. de l'Aude pour son exposition et sa brochure. Il ne faut pas oublier qu'Agustí Centelles, militant communiste fut incorporé au 422^e G.T.E. et participa à la Résistance dans l'Aude jusqu'en mai 1944, date où il passa en Andorre.

André BALENT

*

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Mémoires de Master 1 et Master 2 soutenus à l'université de Perpignan.

Emilie Blazi, *L'immigration économique espagnole dans le département des Pyrénées-orientales : emploi et intégration des travailleurs espagnols, 1946-1968*, Mémoire Master 1, Nicolas Marty, dir. Université de Perpignan, 2004.

Ce mémoire étudie l'immigration économique espagnole dans le département des PO entre 1946 et 1968. A partir de dépouillements très riches d'archives parfois arides, Emilie Blazi reconstitue les différentes phases de cette immigration, d'abord largement clandestine entre 1946 et 1953 puis largement encadrée pour aboutir à l'apogée des années soixante. Elle analyse ensuite, à travers l'exemple de l'agriculture, la place des travailleurs espagnols dans l'économie nord catalane. Enfin, le mémoire se termine sur des réflexions sur l'intégration de cette main d'œuvre dans une période plus restreinte, entre 1946 et 1953. Au total, une mise au point très utile pour comprendre les mutations du monde du travail roussillonnais entre 1946 et 1968.

*

Sébastien Escande, *L'application de la Charte du travail dans le département des Pyrénées-Orientales (1941-1944). Corporatisme et syndicalisme sous le régime de Vichy*, mémoire de maîtrise, Nicolas Marty dir. Université de Perpignan, 2003.

Ce travail est effectué à partir d'un dépouillement très riche d'archives, depuis les archives nationales jusqu'aux archives de la bourse du travail de Perpignan. L'histoire du syndicalisme pendant l'occupation s'est longtemps restreinte à l'analyse de la lutte clandestine en éludant la question de la participation à la Charte. Or celle-ci, malgré l'échec global de ses institutions, a joué un rôle fort. Comment la nouvelle organisation

du travail est-elle appliquée dans le département ? Quel est l'accueil qui en est fait par les différents acteurs des relations sociales ? Ce travail contribue à répertorier les attitudes, très mal connues, des Unions départementales de l'ex-C.G.T de la zone Sud, en mettant ainsi en relief la ligne participationniste des cadres de l'U.D ex-C.G.T de Perpignan.

*

Stéphanie Gazaix, *Les instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales sous le gouvernement de Vichy*, mémoire master 1, Nicolas Marty dir. Université de Perpignan, 2004. Stéphanie Gazaix a fait le choix d'analyser un groupe social pendant la période de Vichy. Celui-ci, les Instituteurs et institutrices n'est pas neutre : l'éducation en ces temps troublé est le théâtre d'enjeux considérables. Elle définit quelle est la place que doit jouer l'instituteur dans l'ordre nouveau, puis montre comment la profession est contrôlée et dirigée par les autorités qu'elles soient préfectorales ou académiques. Enfin, elle met en avant les réactions des instituteurs face à la politique générale du gouvernement de Vichy, montrant le désarroi et l'attentisme d'une majorité d'entre eux, tout en mettant en avant une partie importante du corps qui veut faire de la classe « une parcelle française de terre non occupée ». Les comportements maréchalistes sont finalement ceux d'une petite minorité.

*

Alexandre Larant, *Loin des pavés la plage : mai 68 dans les Pyrénées-Orientales : Chronologie des événements*, mémoire de master 1, Nicolas Marty, dir. université de Perpignan, 2004.

Alexandre Larant a reconstitué, au prix d'un dépouillement systématique de la presse, des archives diverses telles que celles de la préfecture, de la Bourse du travail et de nombreux entretiens, une chronologie très fine des mouvements revendicatifs, manifestations et actions diverses qui se sont déroulées dans le département au cours des mois de mai et juin 1968. Ce mémoire est un document fort utile pour la connaissance de ce mouvement même s'il rentre dans un cadre descriptif plus qu'analytique.

*

Gwendoline Juilleron, *Lucette Pla-Justaféré, une femme politique, une communiste, une vie, 1913-2000*, maîtrise d'Histoire Contemporaine, dir. Conjointe M.Cadé et J.-M. Goger, Université de Perpignan, septembre 2003, 214 p.

Deux thèmes ont guidé le choix de ce travail : les femmes et la politique. La biographie de Lucette pla-justaféré, militante et élue communiste, une personnalité politique marquante des Pyrénées-Orientales (1913-2000), rentre tout à fait dans ce cadre. Les fonds publics et les archives privées de Lucette Justaféré, versées par la famille dans les fonds départementaux donnent des indications précieuses sur son engagement. La biographie de Lucette Justaféré contribue à une meilleure connaissance de la politique roussillonnaise, dont elle fut une actrice reconnue et dynamique.

*

Etienne Macé, *Les travailleurs étrangers réfugiés dans les Pyrénées-Orientales (janvier 1939/août 1944)*, mémoire Master 1, Nicolas Marty dir., Université de Perpignan, 2004.

Etienne Macé comble un vide historiographique en étudiant précisément les travailleurs étrangers dans le département pendant la seconde guerre mondiale. Il rentre ainsi dans un débat européen sur les travailleurs « forcés » ou « réfugiés » pendant cette période troublée. Les bornes chronologiques suivent logiquement la période qui commence avec la *retirada* et la présence massive d'Espagnols réfugiés jusqu'à la libération du département en août 1944. Ce mémoire montre l'organisation et l'encadrement des groupements des travailleurs étrangers (GTE), l'utilisation de la main d'œuvre disponible dans les camps du département par les entreprises industrielles ou l'agriculture.

*

Elisabeth Ponsa, *Perpignan et ses cafés, 1848-1898*, mémoire de master 1, Nicolas Marty, dir., Université de Perpignan, 2004.

Ce mémoire d'histoire urbaine n'est pas totalement étranger à la problématique de notre association puisqu'il permet de connaître l'évolution d'un lieu de sociabilité important de la ville de Perpignan : le débit de boisson, dont quelques uns, bien sur, sont catalogués comme « cafés rouges ». Le travail d'Elisabeth Ponsa est donc utile, notamment par le jeu de plans où elle localise par quartiers les différents cafés et autres cabaretiens et limonadiers.

Nicolas MARTY